

# LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Centre-Val de Loire

ars  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire



N°57 - du 31 janvier 2025



## ÉDITO

**Pr Yves Roquelaure**

Chef du service des pathologies professionnelles et santé au travail du CHU d'Angers et responsable du CRPPE Centre-Val de Loire

### **Agir pour ne pas subir !**

Les enjeux en matière de santé au travail sont multiples. Ils incluent des risques permanents, notamment en termes de gravité, comme les cancers professionnels liés aux substances chimiques telles que l'amiante. Les troubles musculo-squelettiques, dont les tendinites et les lombalgies, restent les maladies professionnelles les plus fréquentes et invalidantes.

Il existe aussi des risques émergents, en partie corrélés aux évolutions du monde du travail. La numérisation de notre économie accroît la sédentarité qui aggrave mécaniquement la prévalence des pathologies métaboliques et cardiovasculaires. Les perturbateurs endocriniens représentent par ailleurs un risque important et mal maîtrisé, surtout pour les générations futures.

Le Centre-Val de Loire se situe dans une moyenne haute en termes de signalements de maladies professionnelles, grâce à une bonne culture de la déclaration, mais la faible densité de médecins du travail demeure problématique, y compris pour la réalisation des missions du CRPPE, que ce soit en matière de prévention, de prise en charge, de surveillance, d'enseignement et de recherche, ou encore d'animation des réseaux dans toute la région.

Outre une meilleure connaissance et une meilleure visibilité de cette structure auprès des professionnels hospitaliers, libéraux et médico-sociaux, le recrutement d'un médecin supplémentaire lui sera indispensable, tant pour développer ses compétences environnementales que pour proposer davantage de consultations spécialisées. Le renforcement des capacités de formation initiale et continue sera, plus largement, un enjeu majeur. Une certitude : les moyens

humains et financiers devront impérativement être alignés, au niveau national, pour améliorer l'évaluation des risques complexes et la prise en charge globale des patients. Il faut agir pour ne pas subir !

# SOMMAIRE

## L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

**Dr Sandra AYMERIC**, médecin de santé publique et praticien attaché au CRPPE du Centre-Val de Loire

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

**Tours** : une expérimentation pour fluidifier les sorties d'hospitalisation

**Réseau Périnatal** : la formation par simulation se déploie dans les maternités

**Fleury-les-Aubrais** : un nouveau centre d'addictologie au service des patients du Loiret

**Bourges** : le Centre de Ressources Territoriales renforce son action

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

138

C'est le nombre de consultations réalisées par le CRPPE Centre-Val de Loire en 2024

## LA MÉTÉO SANITAIRE

**Grippe et bronchiolite** : la phase épidémique se poursuit en Centre-Val de Loire.

**Intoxications alimentaires** : attention aux courges amères !

## EN BREF

**L'ARS et le ministère des Armées**

renforcent leur coopération santé

**Qualité de l'air** : un enjeu sanitaire majeur en Centre-Val de Loire

**IPA** : la région accompagne la montée en compétences des infirmières

**Biobot** : le nouveau collaborateur de l'Accueil de Biologie Centralisé du CHU de Tours

**Cancer du col de l'utérus** : une semaine pour sensibiliser au dépistage

## EN PRATIQUE

**"Mon soutien psy"** : un accompagnement psychologique remboursé

## APPELS À PROJETS

### AU PROGRAMME

Un débat sur les perturbateurs endocriniens et la fertilité

Une journée de prévention du suicide à Bourges

Un événement sur la retraite en bonne santé

Un webinaire de l'Omédit sur la PCA

Santé et développement durable à Tours

Une permanence hebdo à Sully-sur-Loire pour les malades chroniques

## LE COIN RH

**Pr Emmanuel RUSCH**, nouveau président de la CRSA Centre-Val de Loire



# L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Dr Sandra Aymeric

Médecin de santé publique et praticien  
attaché au CRPPE du Centre-Val de  
Loire

**« Nous manquons de moyens pour remplir toutes nos missions ! »**

**Dans notre interview de la semaine, le Dr Sandra Aymeric souligne la forte prévalence des affections en lien avec le travail. Elle détaille également les nombreuses missions exercées par le Centre régional de pathologies professionnelles et environnementales, dont elle pointe néanmoins le manque de moyens, notamment sur le plan humain. Explications.**

**Quels sont les grands enjeux en matière de santé au travail ?**

Outre le maintien en emploi, le vieillissement de la population active soulève de nombreux enjeux, dans un contexte de pénurie de médecins du travail. Une difficulté observée dans plusieurs régions, comme le Centre-Val de Loire, qui complique le repérage et la prise en charge des patients. Face au manque de ressources universitaires pour former de nouveaux internes, la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail, sans oublier celle de la désinsertion professionnelle, sont des défis majeurs. Parmi les risques devant faire l'objet d'une attention particulière, outre les risques chimiques notamment cancérogènes, citons les risques psycho-sociaux, les violences sexuelles et sexistes ou encore la sédentarité, avec des impacts notables sur la santé physique et mentale des salariés ou des indépendants. Le [PST 4](#) encourage une approche intégrée entre la santé au travail, la santé publique et la santé environnementale pour mieux répondre aux problématiques actuelles.

**Quelles sont les principales missions du CRPPE ?**

Rappelons tout d'abord que le CRPPE se distingue d'un service de prévention et santé au travail, dont le rôle est notamment de suivre les salariés des entreprises grâce aux visites de médecine du travail, comme le prévoit le Code du travail. Au sein du CRPPE, nous exerçons des missions de prévention, de diagnostic et de prise en charge des affections en lien supposé ou avéré avec le travail ou l'environnement, dont des consultations spécialisées sur la problématique de la souffrance au travail, et assurons un rôle d'appui aux professionnels de santé quels que soient leurs lieux et modes d'exercice. Chargés d'animer les réseaux des professionnels œuvrant dans

le champ de la santé au travail en région, nous sommes également impliqués dans l'enseignement et la recherche sur les pathologies professionnelles et environnementales. Nous participons par ailleurs aux dispositifs de surveillance et d'alerte, en relation directe avec le réseau [RNV3PE](#), piloté par l'Anses. Précision importante : les missions des CRPPE ont été récemment renforcées et élargies par [voie réglementaire](#), notamment sur les aspects environnementaux. Le CHU de Tours a été désigné comme établissement porteur pour la région Centre-Val-de-Loire. Le pilotage régional du dispositif des CRPPE associe les Agences régionales de santé (ARS) et les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

### **Quels sont les travaux et les actions que vous menez en région ?**

La principale activité du CRPPE est une activité de consultation et de téléconsultation. Nous accueillons des patients de toute la région, mais ils nous sont majoritairement adressés par les praticiens exerçant en Indre-et-Loire et notamment au CHU de Tours, en raison de la méconnaissance de notre existence. La recherche de relation entre une pathologie et le travail est le principal motif d'adressage. Par ailleurs, nous participons régulièrement à des groupes de travail régionaux, qui réunissent différents partenaires, dont l'ARS, la DREETS, Santé publique France et les Services de santé au travail inter-entreprises (SPSTI). Nous abordons des sujets variés, comme le risque chimique, et nous mettons en place une cellule de veille en santé au travail pour surveiller les risques prioritaires et les alertes sanitaires. Nous sommes également membre de l'Institut de santé au travail du Centre-Val de Loire (ISTCVL), une instance régionale qui mène des actions d'information et de formation en médecine et en santé au travail pour les professionnels du secteur.

---

## **« La recherche de relation entre une pathologie et le travail est le principal motif d'adressage »**

---

### **Quels sont vos besoins et vos attentes ?**

Nous sommes une petite équipe composée de quatre médecins (un seul ETP au total) et une secrétaire. Malgré les financements accordés pour nous permettre de recruter un médecin supplémentaire, notre [offre d'emploi](#) n'a toujours pas été pourvue. Le message est clair : toutes les candidatures et tous les praticiens sont les bienvenus ! Ces difficultés de recrutement témoignent du caractère stratégique de la formation initiale et continue, en particulier dans le domaine de la médecine du travail, qui est largement sous-dotée. Dans un contexte marqué par une demande de plus en plus importante et de plus en plus complexe, les rares médecins formés ne pourront pas prendre en charge tous les patients. Une chose est sûre : un renforcement des moyens humains et financiers sera indispensable pour densifier notre activité de consultation, élargir notre rayonnement dans les territoires et développer notre compétence environnementale.

## **CRPPE : modalités et conditions de recours**

Particuliers ou professionnels de santé issus des secteurs ambulatoire, hospitalier ou médico-social, tout un chacun peut contacter le [Centre régional de prévention et de protection de](#)

l'environnement qui dépend du pôle santé publique et prévention du CHU de Tours. Le CRPPE traitera ou relaiera toutes les demandes relatives aux problématiques de santé au travail ou de santé environnementale. Le CRPPE se positionne comme une structure de recours auprès des médecins du travail et se

concentre quasi-exclusivement sur les cas complexes. Il réalise entre 120 et 150 consultations spécialisées chaque année.

Téléphone : 02 47 47 85 40

e-mail : [path.prof@chu-tours.fr](mailto:path.prof@chu-tours.fr)

## EN DIRECT DES TERRITOIRES

### Tours : une expérimentation pour fluidifier les sorties d'hospitalisation



Spécialiste des services à domicile, Humensia Tours s'apprête à devenir, dès février, le quatrième acteur national à piloter le dispositif expérimental "Équipe Prête à Partir" (ePAP). Ce projet, initié en 2023 dans le cadre d'article 51 de la loi de Sécurité sociale, vise à fluidifier les sorties d'hospitalisation tout en garantissant un retour à domicile sécurisé. Centré dans un premier temps sur l'agglomération de Tours, « Cap à Domicile » sera porté par une équipe

### Fleury-les-Aubrais : un nouveau centre d'addictologie au service des patients du Loiret



Inauguré officiellement le 24 janvier 2025, le nouveau centre d'addictologie du Loiret, situé à Fleury-les-Aubrais, regroupe les activités du précédent centre d'Orléans et celles du dispositif d'intervention mobile en addictologie (DIMA). Un projet devenu indispensable pour mieux accueillir patients et professionnels et aborder les prochains projets de la filière. Ce centre, classé en filière d'addictologie de niveau 2, propose une prise en charge complète et structurée. Il accueille les patients pour des consultations d'évaluation, des soins ambulatoires et des préadmissions pour toutes formes d'addictions, avec ou sans substances. Plus de 1.100 patients ont été pris en charge l'an dernier dans le centre d'Orléans. Le dispositif DIMA, également intégré à la structure, cible de son côté les populations précaires et isolées, en leur offrant un suivi post-sevrage et en améliorant

pluridisciplinaire – infirmier, aides-soignants, auxiliaires de vie, ergothérapeute, psychologue – prête à intervenir sous 48 heures pour un accompagnement de 5 à 30 jours, selon les besoins des patients et dans l'attente de l'intervention des professionnels habituels du patient. « Notre mission est d'offrir une prise en charge rapide et coordonnée, particulièrement précieuse en période de tension hospitalière », explique Tony-Marc Camus, directeur général adjoint d'HUMENSIA. L'objectif est de prendre en charge 150 patients dès cette année, à travers une large palette de services : accompagnement et aide dans les actes de la vie quotidienne ; soins de nursing et soins infirmiers ; accompagnement administratif ; soutien psychologique et séances de rééducation ; prévention de la perte d'autonomie, etc. « C'est un dispositif vraiment innovant, avec des activités qui répondent aux besoins de fluidification des parcours patients, notamment dans le cadre du retour à domicile. Nous comptons désormais sur le service social du CHU de Tours qui sera notre point de contact pour orienter les demandes », ajoute Tony-Marc Camus. Selon la DGOS, 33 % des ré-hospitalisations des personnes âgées de plus de 75 ans pourraient être évitées grâce à une meilleure coordination et à un accompagnement renforcé.

---

### Réseau Périnatal : la formation par simulation se déploie dans les maternités



Le réseau Périnatal Centre-Val de Loire, qui célèbre ses 20 ans cette année, a pour

le diagnostic des troubles cognitifs liés à l'alcool, notamment. En 2024, ce dispositif a accompagné 650 patients et renforcé l'accès aux soins dans les zones rurales du Loiret. La structure s'articule par ailleurs avec le Centre Paul Cézanne (Chanteau), qui propose un hôpital de jour et une unité d'hospitalisation. Ces services assurent des programmes de sevrage et de cure adaptés, combinant ateliers de groupe et évaluations individualisées. Enfin, une équipe de liaison, basée au CHU d'Orléans, apporte une expertise addictologique aux patients hospitalisés.

---

### Bourges : le Centre de Ressources Territoriales renforce son action



Un an après son ouverture, le Centre de Ressources Territoriales (CRT) de Bourges affiche un bilan encourageant. Les actions menées ont renforcé le soutien aux seniors, aidants et professionnels du domicile. Quelques défis restent cependant à relever, notamment sur les recrutements et l'admission des bénéficiaires. Depuis janvier 2024, le CRT a accompagné 20 bénéficiaires sur 90 demandes. Les admissions ont toutefois été suspendues temporairement en raison du départ d'une infirmière. Plusieurs recrutements ont été réalisés, incluant une ergothérapeute à 70 %, une psychologue et une aide-soignante gériatrique. L'objectif est d'accompagner 30 personnes en 2025. Dans son bilan annuel, le CRT ouvre plusieurs réflexions, dont une sur la prise en charge des personnes isolées. La présence d'un aidant étant actuellement une condition

mission historique d'assurer un accès à des soins adaptés aux patientes enceintes et de structurer le suivi des nouveau-nés vulnérables. « Au cours des dernières années, nous avons évolué vers un dispositif spécifique régional en périnatalité (DSRP), avec des missions plus diversifiées, autour de la santé sexuelle, de l'orthogénie ou encore de l'analyse des événements indésirables graves », précise Marie-Carole Baude, cadre sage-femme et coordonnatrice du réseau. « Le réseau a en outre une activité importante dans la formation des soignants, qui prend une nouvelle dimension grâce à la simulation. » En partenariat avec les centres de simulation MEDISIM de l'université de Tours et CeSimO d'Orléans, Périnat Centre-Val de Loire a en effet mis en place une formation in situ, par simulation haute fidélité, pour améliorer la prise en charge des urgences obstétricales, notamment l'hémorragie du post-partum et l'arrêt cardio-respiratoire. Une première intervention a été organisée le 10 décembre à la Polyclinique de Blois auprès de 12 professionnels, chacun jouant son propre rôle : anesthésiste, obstétricien, sage-femme, etc. « Au-delà de l'outil pédagogique, ce format permet d'identifier et de résoudre certaines lacunes qui peuvent gêner la réponse médicale en situation critique. C'est aussi un moyen de renforcer la cohésion de l'équipe. » L'objectif est désormais d'intervenir dans six établissements par an pour couvrir en trois ans les 18 maternités de la région.

d'admission, certains publics vulnérables peuvent être exclus du dispositif. Une cartographie des besoins et un renforcement des partenariats avec les dispositifs locaux (ERVMA, ICOPE) sont prévus cette année. Le CRT a également marqué l'année avec des événements fédérateurs, comme la Semaine Bleue et un forum aidant. Pour 2025, il prévoit des initiatives régulières en faveur du vieillissement en bonne santé, des formations pour les aidants et des sensibilisations mensuelles pour les professionnels du domicile. Un Conseil des Usagers sera créé afin de mieux adapter les services aux attentes du terrain et renforcer leur efficacité.

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

**138**

**C'est le nombre de consultations réalisées par le CRPPE  
Centre-Val de Loire en 2024**



LA MÉTÉO SANITAIRE



# Grippe et bronchiolite : la phase épidémique se poursuit en Centre-Val de Loire

## La grippe se maintient à un niveau élevé

Au 24 janvier, la région Centre-Val de Loire reste en phase épidémique pour la grippe (6<sup>e</sup> semaine), tandis que la bronchiolite est entrée en phase post-épidémique (2<sup>e</sup> semaine), selon les dernières données de Santé publique France. Les passages aux urgences pour grippe ont légèrement augmenté, bien que les hospitalisations aient diminué. Pour la bronchiolite, l'activité aux urgences et en médecine de ville est stable. L'incidence des gastro-entérites aiguës est en hausse en médecine générale, mais reste faible aux urgences, sauf en Indre-et-Loire où elle atteint un niveau modéré. Le Covid-19 continue d'afficher une activité faible dans la région.

Pour plus d'information : [bulletin régional de surveillance sanitaire de SPF](#)

## Cette année encore, attention aux courges amères !

La cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS reçoit régulièrement des déclarations d'intoxications alimentaires dont l'origine est la consommation de courges. Il est important de rappeler que toutes les « courges » ne sont pas comestibles.

En cas de signes d'intoxication (troubles digestifs, irritation de la gorge ...), le centre antipoison (01 45 42 59 59) ou un médecin guidera la prise en charge. Pensez à conserver les restes de repas (soupe, purée...) qui pourront éventuellement être utiles à des recherches de toxines dans la courge consommée.

Pour plus d'information : [Agence nationale de sécurité sanitaire \(Anses\)](#)

---

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

*Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à [ars45-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars45-alerte@ars.sante.fr)*

## EN BREF

**L'ARS et le ministère des Armées renforcent leur coopération santé**

**IPA : la région accompagne la montée en compétences des infirmières**



Le ministère des Armées et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire ont signé lundi un contrat spécifique de coopération. Il s'inscrit dans le cadre du protocole pluriannuel interministériel de 2022, qui vise à renforcer l'accès aux soins, la qualité des services de santé et la gestion des situations sanitaires exceptionnelles. Plusieurs objectifs de coopération sont identifiés : l'amélioration de l'accès aux soins, la formation, la recherche, la gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et l'appui mutuel en cas d'afflux massif de blessés.

Le SSA, reconnu pour son expertise en environnements dégradés et sous contraintes opérationnelles, mettra ainsi ses compétences au service de la région, notamment dans la prise en charge des crises sanitaires. En retour, les acteurs de santé des territoires, tels que les hôpitaux et les professionnels de santé, pourront soutenir les forces armées en cas de saturation des capacités du SSA. Un comité de pilotage régional se réunira au moins une fois par an pour évaluer les actions menées, proposer des ajustements et régler d'éventuelles difficultés. Des avenants pourront être signés pour adapter le contrat aux évolutions sanitaires, réglementaires ou stratégiques.

---

## Qualité de l'air : un enjeu sanitaire majeur en Centre-Val de Loire



Selon un décret publié au Journal officiel du 21 janvier, les infirmier(e)s en pratique avancée (IPA) peuvent désormais participer à la prise en charge des patients « qui s'adressent directement à eux », en plus de ceux dont le suivi leur est confié par un médecin. Cet accès direct, toutefois réservé aux seules IPA qui exercent dans un établissement de santé ou au sein d'une structure d'exercice coordonné, doit encore être précisé dans un arrêté fixant la liste des produits de santé et des prestations que l'IPA sera habilitée à primo-prescrire. L'objectif est d'améliorer la prise en charge des patients atteints de maladie chronique n'ayant pas de médecin traitant. En Centre-Val de Loire, l'ARS accompagne activement la montée en compétences des IPA à travers des soutiens financiers et des formations dédiées. « Nous finançons à hauteur de 60.000 euros les deux années de formation des infirmiers qui exercent en structure, et 45.000 euros pour les libéraux, le complément étant assuré par la CPAM depuis cette année », précise Anne Bencteux, directrice des soins et conseillère pédagogique et technique régionale. Un travail de préparation en amont est également mené avec les CHU de Tours et d'Orléans pour assurer un recrutement optimal. « L'exercice IPA repose sur un projet professionnel structuré en équipe. Nous préparons les candidats à travers des ateliers et des formations adaptées pour maximiser leur réussite », ajoute-t-elle. L'ARS prépare enfin des initiatives innovantes, comme des capsules vidéo, pour promouvoir ce métier encore trop méconnu et sa place en réponse aux besoins croissants d'accès aux soins.

---



Une étude de Santé publique France met en lumière les impacts sanitaires de la pollution de l'air en Centre-Val de Loire. Les chiffres sont parlants : une réduction des concentrations de particules fines (PM<sub>2,5</sub>) et de dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) au niveau des recommandations de l'OMS permettrait par exemple d'éviter chaque année jusqu'à 900 nouveaux cas d'asthme chez les enfants et jusqu'à 2 000 cas d'hypertension artérielle chez les adultes. L'exposition chronique à ces polluants est également liée à des maladies métaboliques, dont le diabète de type 2, avec 380 cas évitables par an. D'autres maladies, comme le cancer du poumon (110 cas évitables), la bronchopneumopathie chronique obstructive (530 cas évitables), l'infarctus aigu du myocarde (210 cas évitables) et l'accident vasculaire cérébral (260 cas évitables) sont aussi cités. Les sources de pollution identifiées, qui incluent le trafic routier, le chauffage, l'industrie et l'agriculture, affectent aussi bien les zones urbaines que rurales. Ainsi, pour la période 2016-2019, la moyenne des concentrations de PM<sub>2,5</sub> était de 9,3 µg/m<sup>3</sup> avec des variations comprises entre 9,2 µg/m<sup>3</sup> en moyenne dans les communes rurales peu denses et 10,4 µg/m<sup>3</sup> dans les communes urbaines denses au sein des métropoles. Concernant le NO<sub>2</sub>, la concentration moyenne varie de 6,2 µg/m<sup>3</sup> à 14,8 µg/m<sup>3</sup>. Parmi les leviers d'actions identifiés, Santé publique France cite le développement des mobilités actives (marche, vélo), la rénovation thermique des logements, la réduction des émissions industrielles et l'amélioration des pratiques agricoles.

## Biobot : le nouveau collaborateur de l'Accueil de Biologie Centralisé du CHU de Tours



Depuis janvier, un nouvel agent circule discrètement dans les couloirs du CHRU de Tours. Son nom : Biobot. Sa mission : assurer l'acheminement des quelque 2 000 prélèvements quotidiens entre l'Accueil de Biologie Centralisé (ABC) et les laboratoires du plateau de biologie. Une révolution logistique qui allège considérablement le travail des équipes. Ce projet a vu le jour grâce à Sandrine Perrin, ingénieure logistique du CHRU, via un concours national organisé par le Fonds FHF Fédération Hospitalière de France et la société Meanwhile. « Nous avons défendu un dossier mettant en avant l'impact positif du robot sur l'organisation du pôle et nous avons remporté le prix lors de SANTEXPO 2024 », explique Christine Lahay, cadre supérieur du service. Biobot a été spécialement conçu pour s'adapter aux flux hospitaliers : il évite les obstacles et adapte ses déplacements en fonction de l'espace disponible. Après une phase de paramétrage et de formation, il a rapidement été adopté par les équipes. « Nos agents parcouraient plus de 20 km par jour. Aujourd'hui, avec Biobot, ce chiffre est réduit à 6 km. Cela change leur quotidien », se réjouit Christine Lahay. Grâce à cette innovation, les professionnels peuvent se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à une meilleure prise en charge des patients."



## **Cancer du col de l'utérus : une semaine pour sensibiliser au dépistage**

À l'occasion de la semaine nationale de prévention du cancer du col de l'utérus, les professionnels de santé sont appelés à sensibiliser leurs patientes à l'importance du dépistage. En Centre-Val de Loire, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC-Centre-Val de Loire) et l'Agence régionale de santé (ARS) rappellent que ce geste simple permet d'éviter de nombreux cas de cancer. En effet, chaque année, 3 159 femmes en France développent un cancer du col de l'utérus et 770 en décèdent. Le taux de dépistage à l'échelle nationale est de 59,5%. Un chiffre en augmentation régulière, mais toujours inférieure au seuil européen de 70%. La région CVL se situe au 11e rang avec un taux de participation stable à 58,3% entre 2020 et 2022. Le programme de dépistage s'adresse aux femmes de 25 à 65 ans et repose sur un prélèvement cervico-utérin, réalisé par un médecin, une sage-femme ou en laboratoire. Pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, cet examen permet de détecter des anomalies avant qu'elles n'évoluent en cancer. Pour améliorer la couverture, des initiatives locales sont mises en place, notamment des consultations sans rendez-vous et des journées dédiées.

## **EN PRATIQUE**

### **"Mon soutien psy" : un accompagnement psychologique remboursé**

Le dispositif "Mon soutien psy" permet aux personnes en souffrance psychique légère à modérée de bénéficier d'un accompagnement psychologique remboursé par l'Assurance-Maladie. L'objectif

: faciliter l'accès aux soins en santé mentale et éviter l'aggravation des troubles.

### **Jusqu'à 12 séances remboursées à 60 %**

Ce dispositif offre un accompagnement de jusqu'à 12 séances sur une année, avec un tarif fixé à 50 € par séance, remboursé à hauteur de 60 % par l'Assurance Maladie. Le reste peut être pris en charge par une complémentaire santé selon les garanties souscrites.

### **Un accès facilité, avec ou sans médecin**

"Mon soutien psy" s'adresse aux enfants dès 3 ans, adolescents et adultes souffrant de troubles tels que l'anxiété, la dépression légère ou des difficultés d'adaptation. Il ne concerne pas les prises en charge en urgence ou les troubles sévères nécessitant un suivi spécialisé.

Pour bénéficier du dispositif, deux options sont possibles :

Sur orientation médicale : un médecin (traitant, scolaire, hospitalier, ou sage-femme) remet un courrier d'accompagnement à transmettre au psychologue.

En prise de rendez-vous direct : sans consultation préalable, le patient peut contacter un psychologue partenaire répertorié dans l'annuaire dédié.

Plus d'infos : [Mon soutien psy – Ameli.fr](https://www.mon-soutien-psy-ameli.fr)

## APPELS À PROJETS

Activité d'expertise en soins médicaux et réadaptation avec mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition – obésité complexe"

---

Dispositif d'accompagnement des étudiants paramédicaux au sein des lieux de stage isolés -  
Campagne d'appel à candidatures 2024-2025

## AU PROGRAMME

### **Un débat sur les perturbateurs endocriniens et la fertilité**

Le **6 février**, de 18h30 à 20h, dans le cadre des jeudis de la santé, la ville de Tours organise une conférence-débat sur le thème des « perturbateurs endocriniens, menace pour notre fertilité ? ». Gratuite et ouverte à tous, la conférence présentée par le Pr Fabrice Guerif, chef du service de médecine et biologie de la reproduction au CHRU de Tours et le Dr Pascal Vaudin, maître de conférences à l'INSERM N2Cox (Tours), se déroulera dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville - entrée place Jean Jaurès.

---

### **Une journée de prévention du suicide à Bourges**

Le **6 février**, le Centre hospitalier George Sand de Bourges organise une journée consacrée à

### **Un webinaire de l'Omédit sur la PCA**

Le **28 février**, de 14h à 15h15, l'Omédit Centre-Val de Loire organise un webinaire sur les bonnes pratiques de perfusion pour les analgésies contrôlées par le patient (pompe PCA). [Inscription gratuite mais obligatoire via ce lien](#) avant le **25 février**.

---

### **Santé et développement durable à Tours**

Le **17 mars**, de 9h30 à 17h, le Collegium Santé Centre-Val de Loire organise son prochain séminaire sur la thématique de la santé et développement durable à l'Institut de formation sciences infirmières de Tours. Plusieurs conférences et tables rondes seront organisées sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé, le

la Prévention du Suicide en partenariat avec le Réseau VIES 37, le 3114, Vigilans CVL et les formateurs régionaux et nationaux de prévention du suicide. Les professionnels de Centre-Val de Loire sont invités à y participer (en présentiel pour les personnes du 18 et en distanciel pour les personnes des autres départements de la région). L'adresse exacte, à Bourges, sera communiquée rapidement. Inscription [via ce lien](#).

### Un événement sur la retraite en bonne santé

Le **25 février**, de 14h à 17h, la Maison départementale de l'Autonomie d'Eure-et-Loir organise une après-midi sur le thème de « Ma Retraite, J'en Profite ! », à la Salle des fêtes de Thiron-Gardais. Après un spectacle, les participants pourront échanger sur les actions de prévention et les activités près de chez eux sur les stands des partenaires de l'événement. Plus d'information sur [ce lien](#). Réservation conseillée au 02.47.31.61.92 ou 07.85.90.89.80 ou par mail à [asept.centrevaldeloire@gmail.com](mailto:asept.centrevaldeloire@gmail.com)

One Health ou l'enjeu de la formation des étudiants en santé aux enjeux environnementaux. [Inscription via ce lien](#)

### Une permanence hebdo à Sully-sur-Loire pour les malades chroniques

Tous les mercredis, la maison pour Tous de Sully-sur-Loire, portée par Appui Santé Loiret, assure une permanence destinée à toutes les personnes vivant avec une maladie chronique ou un cancer.

Elle leur propose un accompagnement individuel (entretien avec une infirmière coordinatrice) et des ateliers collectifs de santé (cycles en diététique, sophrologie et gestion de la douleur, cafés onco-sexo, séances sur la fatigue, le souffle, ou la rééducation olfactive ou des soins de support en cancérologie, incluant socio-esthétique, suivi diététique, et bilan d'activité physique adaptée.

Plus d'informations sur ces services sur [appuisanteloiret.fr](http://appuisanteloiret.fr), au 02 38 51 13 76 ou par e-mail à [contact@appuisanteloiret.fr](mailto:contact@appuisanteloiret.fr).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr)

## LE COIN RH

### NOMINATION

#### Pr Emmanuel RUSCH, nouveau président du CRSA centre-val de Loire

Le Pr Emmanuel Rusch, médecin de santé publique et professeur à l'Université de Tours, a été élu mardi président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) Centre-Val de Loire. Engagé depuis 15 ans dans la démocratie en santé, il a présidé la commission spécialisée prévention de la CRSA et représenté la région à la Conférence nationale de santé (CNS), qu'il préside depuis 2020, pour un mandat de 5 ans qui se termine en février 2025. Dans ce cadre national, durant ces cinq années, près de 50 avis et rapports ont été élaborés et adoptés.



Pour ce nouveau mandat, il place la démocratie en santé au cœur de son projet. « Il est essentiel de renforcer l'articulation entre la CRSA et les Conseils territoriaux de santé, d'assurer l'implication des personnes les plus éloignées du système de santé et de consolider l'autonomie de la CRSA », affirme-t-il. Sur son projet, Emmanuel Rusch défend une approche territoriale de la santé, afin de décloisonner le système. « Mon deuxième objectif est d'encourager une approche par parcours de santé afin d'articuler au mieux prévention et soin, hôpital ambulatoire et domicile, sanitaire et médico-social. Enfin, la perspective "Une seule santé" doit aussi s'intégrer dans cette approche, afin

d'associer santé humaine, animale et environnementale. »

## LA SANTÉ RECRUTE



Statisticien H/F – Analyste de données en ARS

---

Responsable de Département Financement et Performance des Établissements de Santé H/F

---

Médecin MPR à Montoire sur le Loir

---

Médecin coordonnateur à Orléans

---

Médecin pédiatre ou généraliste à Olivet

---

Infirmier à l'APF France Handicap à Blois

---

Assistant de direction en Ehpad à Massay

---

Médecin coordonnateur à Fondettes

---

Sage-femme à la MSP du Grand Saint Laurent à Pithiviers

---

Médecin généraliste au centre de santé de Saint-Pierre-des-Corps

---

Médecins généralistes, spécialistes, sage-femmes et orthophonistes à Tréon

---

Médecins généralistes à la MSP Cœur de France de St Amand-Montrond

---

Chargés de mission installation en santé - 1 poste Orléans et 1 poste sur Tours

---

Médecin généraliste au CRAtb Centre-Val de Loire

S'abonner à la Lettre  
Pro ARS Centre-Val  
de Loire

Consulter les Lettres  
Pro précédentes

Proposer un sujet,  
un événement, une  
offre d'emploi...



**La Lettre Pro - 57 du 31 janvier 2025**  
**Directrice de la publication :** Clara de Bort  
**Réalisation / rédaction :** Communication ARS Centre-Val de Loire  
**Crédit photos :** ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)